



Bravo les artisans : stage hors temps scolaire

publié le 02/02/2023

Mme Rozenn LEGOFF, Conseillère orientation métiers à la Chambre des métiers de Niort, a présenté la 3ème édition de "Bravo les artisans" à tous les élèves de 4ème et de 3ème intéressés, a répondu à leurs questions et leur a distribué une fiche d'inscription.

Il s'agit d'une opération nationale qui permet aux élèves de 4ème et de 3ème (sans limite d'âge) de découvrir les métiers de l'artisanat (dans toute la France) via un stage hors temps scolaire de 3 à 5 jours, pendant les vacances de février et/ou de pâques ou les mercredis après-midi ou les samedis.

Pour cela, l'élève intéressé trouve l'entreprise et le maître de stage, complète la fiche d'inscription (cf. PJ) et la rapporte au secrétariat. En échange, Mme Ferret, la secrétaire du collège, lui remet un dossier comportant la convention de stage à compléter et signer en 3 exemplaires dont un doit lui être rapporté avant la période de stage pour être enregistré à la chambre des métiers qui assure le jeune.

Une brochure sur les divers métiers de l'artisanat est consultable au CDI et au secrétariat.

Soucieux comme vous de l'intérêt pour nos jeunes de travailler sur une orientation réussie, n'hésitez pas à questionner les professeurs de 3ème et de 4ème ou à ouvrir la porte du secrétariat, Mme Nathalie Ferret, se fera un plaisir de répondre à vos interrogations.

URGENT : pour ceux et celles qui souhaitent effectuer leur stage en février 2023, il ne reste plus que demain pour rapporter, au secrétariat, votre convention signée par toutes les parties.

Document joint

 [bravo_les_artisans_convention_de_stage_](#) (PDF de 561.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.